

Rubrique réalisée par Michèle Boin avec le soutien de l'Afrika Studiecentrum de Leiden

Issue. A Journal of Opinion

(New Brunswick)

« The Clinton Administration
and Africa (1993-1999) »

Vol. XXVI/2, 1998.

Dans le contexte de la nouvelle donne post-guerre froide, ce dossier passe au crible la politique africaine du gouvernement Clinton dans trois domaines : acteurs, questions de politique étrangère et perception qu'on a depuis l'étranger. La tournée africaine du président Clinton en 1998 devait, pour la Maison Blanche, être le signal d'un tournant dans la politique de son administration à l'égard de l'Afrique. Selon P. J. Schraeder, il en ressort surtout un non-engagement (la débâcle de Somalie en 1993 ayant pesé son poids) et des contradictions entre la rhétorique de la démocratisation et la réalité du soutien porté à des régimes dont la vertu serait avant tout d'être pro-USA, situés stratégiquement, et capables de maintenir la stabilité dans des régions ayant connu des conflits. À relever, aussi, la diminution de l'aide et la promotion du commerce et des investissements en tant qu'éléments économiques privilégiés de la politique étrangère américaine envers l'Afrique.

La Maison Blanche n'étant pas en mesure de dégager des points sur lesquels fixer le focus de l'administration, c'est à la bureaucratie du département des Affaires étrangères qu'il revient de faire passer les priorités dans la pratique et de traduire les préoccupations présidentielles en des initiatives concrètes (J. F. Clark). Le Congrès – à majorité républicaine –, joue un rôle majeur dans la formulation et la mise en œuvre de la politique africaine de l'administration Clinton, et l'influence des sous-comités pour les affaires africaines y est importante (D. P. Volman). Les leaders afro-américains ont exprimé leur insatisfaction à l'égard de la politique africaine du pré-

sident aussi bien avant qu'après son voyage de 1998. Ce qui ne veut pas dire que les lobbies et les organisations de politiciens noirs comme le Congressional Black Caucus (comité électoral noir du Congrès), TransAfrica et le Washington Office on Africa, parlent d'une seule voix, à constater leurs divisions au sujet de la conduite à tenir à l'égard du Nigeria. Les reproches faits au gouvernement touchent à l'insuffisance des ressources destinées au développement et des mesures législatives favorables au commerce avec l'Afrique, ainsi qu'à la non-application aux pays africains des mêmes critères de droits de l'homme et de démocratie que dans d'autres régions du monde (S. Leanne).

Dans des pays africains comme l'Angola, le Centrafrique, le Liberia, le Mozambique, la Sierra Leone, où les institutions étatiques se sont effondrées, on constate une privatisation de la politique étrangère, une propension des régimes à s'appuyer sur des firmes étrangères, dont des entreprises privées de militaires professionnels. William Reno traite entre autres du cas, en Angola, de la firme privée sud-africaine Executive Outcomes. Mais, dans le contexte post-guerre froide, on peut parler encore de privatisation de l'assistance militaire américaine, l'administration Clinton ayant employé les services d'entreprises militaires privées pour apporter un soutien à certains régimes en Afrique. Peter Schraeder et B. Endless décrivent quant à eux le rôle des médias américains, étudiant notamment l'évolution de l'image de l'Afrique dans le *New York Times* de 1955 à 1995, et montrent en quoi l'afro-pessimisme entretenu par les médias débouche sur une politique de non-engagement, de recherche de « solutions africaines à des problèmes africains ».

En matière de politique étrangère, J. W. Harbeson remarque qu'en dépit du souci marqué de l'équipe Clinton pour la promotion de la démocratie dans les régimes en phase de transition, la réflexion ne



s'est pas encore véritablement engagée, ni sur le plan théorique, pour aller au-delà des théories existantes sur la démocratie, ni sur le plan pratique, sur la question de savoir qui fixe l'ordre du jour et quel rôle l'aide extérieure devrait jouer dans les processus de démocratisation en Afrique. Dans les chiffres, 90 % de l'assistance à la démocratisation va à treize pays d'Afrique orientale et australe, l'Afrique du Sud en recevant 58 % et l'Éthiopie, le Mozambique, le Rwanda et la Zambie se partageant 19 %. Les programmes d'aide à la démocratisation ont la priorité dans les pays ayant connu la guerre civile, tels l'Angola, le Burundi et le Liberia. Donald S. Rothchild montre où se trouvent les limites de l'intervention américaine dans les tentatives d'apaisement des conflits ethniques dans des pays africains partiellement autonomes. L'administration Clinton et ses prédécesseurs ont eu, dit-il, des difficultés à évaluer l'impact de l'ethnicité et du nationalisme sur les conflits internationaux. Le gouvernement actuel a pour objectif d'établir un environnement international stable dans lequel il puisse poursuivre ses intérêts économiques globaux ; il perçoit la démocratie libérale comme bonne en elle-même, mais aussi comme servant les objectifs américains de stabilité.

La perception que l'on a depuis Paris de l'administration américaine est celle d'un hyper-pouvoir, d'un Gulliver empêtré dans les ambiguïtés de sa politique et de ses promesses. Si le gouvernement Clinton évite de s'impliquer concrètement en Afrique, il n'en fait pas moins des discours et déclarations d'intention humanistes, et cherche à exercer des pressions sur des gouvernements africains (comme il l'a fait avec Mandela) pour qu'ils alignent leur diplomatie sur les souhaits de Washington. L'analyse de cette politique révèle aussi, indirectement, les doutes de la France inhérents à sa propre politique africaine dans un système international transformé. La pénétration massive des pratiques commerciales anglo-saxonnes de libre-échange sur les marchés africains met en question le système d'accords préférentiels passés entre l'Union européenne et

l'Afrique dans le cadre de Lomé, et menace le modèle protectionniste français (D. Bourmaud). L'Afrique occupe une position particulière dans la politique étrangère des pays scandinaves, parmi les premiers pour la part de l'aide mesurée en pourcentage du PNB. Selon L. Laakso, vu d'Helsinki, un certain nombre d'objectifs actuels de la politique africaine des États-Unis coïncide avec ceux des pays nordiques, comme la promotion de la démocratie et des droits de l'homme. Cependant, des discordances existent sur la manière d'atteindre ces objectifs, notamment lorsque le gouvernement Clinton néglige de consulter les Africains eux-mêmes, ne remplit pas ses obligations vis-à-vis de la Banque mondiale ou encore n'accorde pas un plus grand rôle à l'Onu en Afrique. Si la politique africaine de Washington et celle d'Ottawa se donnent l'une et l'autre comme but de promouvoir la stabilité et le progrès conçus en termes néo-libéraux, elles divergent dans la démarche et dans l'accent mis, par le Canada (s'alignant sur la position européenne), sur le rôle de l'aide. L'Afrique reçoit encore la part la plus grande (45 % du total des dépenses) de l'aide canadienne. Le Canada soutient officiellement l'African Crisis Response Initiative (1997), mais son approche dans la résolution des conflits est plus indirecte et multilatérale, à la recherche, en collaboration avec les organisations africaines et en particulier l'OUA, de solutions « made in Africa » (D. R. Black et C. E. Adibe). Pour la US Agency for International Development/Regional Center for Southern Africa (USAID/RCSA), l'Afrique australe est une région « stratégiquement importante », qui peut avoir un « un effet stabilisateur en Afrique » ; c'est pourquoi elle vise à instaurer un nouveau régionalisme (L. A. Swank). Vu de Gaborone, au Botswana, Larry A. Swank reconnaît l'importance de deux objectifs spécifiques : gestion transfrontalière des ressources naturelles, et augmentation de la capacité de collecte, d'analyse et de diffusion des informations. Mais, devant les contradictions qu'elle provoque, il doute que la démocratie libérale soit « fabriquant » sur les bases socio-économiques

existantes, et qu'une dose supplémentaire d'ajustement structurel à la FMI soit la bonne solution. Depuis Nairobi, enfin, K. G. Adar examine les deux mandats de Clinton sous l'angle de la démocratie et des droits de l'homme. Comme le premier, pourtant marqué par la rhétorique d'une campagne prônant l'« extension de la démocratie », le second mandat s'est orienté selon des options de *realpolitik*, à l'instar de celle de Nixon-Kissinger s'appuyant sur des pays satellites (l'Ouganda de Yoweri Museveni paraît avoir remplacé le Kenya de Moi en Afrique de l'Est), ce qui implique la marginalisation du continent.

Le voyage de Clinton aura été une occasion perdue de réduire la dette de l'Afrique et de mettre au point un néo-plan Marshall.

Journal of African Economics (Oxford)

« Liberalisation, policy reform and the demand for money in Africa »

Vol. 8, n° 3, octobre 1999.

La demande de liquidités est au cœur de la conception de la politique macroéconomique en Afrique. L'argent y représente l'actif financier majeur du secteur privé non bancaire. Les changements dans la valeur réelle de l'argent ont donc d'importants effets sur la fortune et la distribution, des épargnants aux prêteurs et du secteur privé au secteur public. À l'exception de la zone franc CFA, la plupart des économies africaines ont choisi ces dernières années d'adopter des stratégies de stabilisation des prix fondées sur le contrôle de l'offre d'argent domestique. Au cours de la dernière décennie, nombre d'économies africaines ont connu des réformes d'une grande portée, à la fois en termes de libéralisation des marchés et de conduite d'une politique macroéconomique. Comprendre comment ces réformes ont modifié la demande de liquidités, et par là la relation entre l'argent (quelle qu'en soit la définition) et les prix, occupe donc une place centrale dans la mise en œuvre de politiques monétaires

et fiscales effectives, et même dans le choix de la stratégie de stabilisation elle-même. Ce numéro spécial pose la question de savoir dans quelle mesure les conclusions d'analyses économétriques réalisées antérieurement à la libéralisation (et montrant une relative stabilité de la demande d'argent) tiennent toujours malgré les réformes engagées dans la dernière décennie.

La première étude, de C. Adam, révèle qu'en Zambie les mesures de libéralisation prises au début des années 90 ont rendu moins aisé de prévoir la demande d'argent à court terme et à moyen terme, minant par là l'efficacité de la stratégie de stabilisation entreprise par les autorités. En Tanzanie (J. Randa), malgré l'assouplissement des contrôles, la demande d'argent est demeurée relativement prévisible tout au long du processus de réformes – avec cette restriction que ces dernières n'ont pas été poussées aussi loin qu'en Zambie, au Ghana ou en Ouganda. N. M. Henstridge montre les conséquences, en Ouganda, de la transition de la guerre à la paix, et comment, en face de marchés de biens altérés et de valeurs financières sous contraintes, les agents du secteur privé sont passés de l'argent au café. Alors que l'effondrement des revenus et un taux d'inflation élevé avaient conduit à la démonétarisation dans les années 80, la libéralisation et la réforme ont aidé une (lente) remonétarisation. Par contraste, au Zimbabwe, dans la décennie 80, comme le décrit C. Jenkins, les marchés des valeurs étaient beaucoup plus développés, mais la politique choisie (mesures financières destinées à soutenir un emprunt public domestique à grande échelle) altéra gravement les portefeuilles de valeurs du secteur privé. Ici, l'effet ultime des mesures de libéralisation sur la demande d'argent, et donc sur l'inflation, est moins clair. Dans l'Union économique et monétaire d'Afrique de l'Ouest (UEMOA), en revanche, les marchés de biens et de valeurs étaient beaucoup moins altérés dans la décennie 80, et l'effet des réformes moins marqué. Philipp C. Rother traite d'une question centrale pour les opérations de la zone franc CFA : l'identification



d'une fonction d'agrégat de demande d'argent, selon laquelle une politique monétaire puisse opérer sur la zone entière. Or, des différences de comportement économique entre la Côte d'Ivoire et les six plus petits pays peuvent induire une instabilité au niveau de l'agrégat. L'étude de D. Fielding examine l'évolution de la demande pour les dépôts bancaires en Côte d'Ivoire. Trois aspects particuliers sont relevés : le changement structurel dans l'économie vers le milieu des années 80, le rôle de l'incertitude, et la stabilité de la demande de liquidités dans l'anticipation et en réaction à la dévaluation du franc CFA en janvier 1994.

Transactions of the Historical Society of Ghana (Accra)
New Series, n° 2, 1998.

Ce numéro comporte une section spéciale sur les Asafo du Ghana, dans le but, dit l'introduction de P. Hemaes, de parvenir à une meilleure compréhension de l'histoire populaire de ce pays, pour faire contrepoids à la recherche historique dominante axée sur le leadership politique et les institutions « aristocratiques » telles que la chefferie. Aujourd'hui, particulièrement chez les Fante, on considère que les Asafo contribuent aux efforts de développement des communautés dans les villages. Robert Addo-Fening retrace l'évolution et le dynamisme de l'organisation socio-politico-militaire des Asafo Akyem Abuakwa, formée des hommes valides d'un village, mais fonctionnant aussi au niveau national (et souvent confrontée aux chefs), de 1700 à 1918 ; K. Baku examine les institutions asafo dans les États éwé de Vakpo et d'Anfoega, dans la région de la Volta, et B. Abayie Boateng considère le caractère coercitif du concept de *Ntam*, ou serment, dans les situations de conflits et leur résolution, ainsi que l'utilisation qu'en firent les « jeunes gens » ou guerriers. La contribution de N. J. K. Brukum a aussi pour sujet la résolution des conflits chez les

Nchumuru, et le rôle des compagnies asafo sur ce terrain, surtout après 1920. La consommation d'alcool, comme le montre K. Nti, était cruciale pour le fonctionnement des compagnies asafo. Les deux contributions suivantes sont centrées autour de la religion : une étude de cas montrant les processus d'intégration et d'adaptation de la culture guerrière asafo dans les cultes la et osu (par A. Akrong), et une recherche sur les conflits entre la culture asafo, ancrée elle-même dans des convictions religieuses, et le christianisme (par B. M. Sackey). Esi Sutherland-Addy traite de la place de la littérature orale dans le discours asafo. Au cours de la période coloniale, divers groupes appartenant à l'organisation socio-militaire akan des Asafo fante connurent des conflits qui avaient souvent pour origine l'attachement des membres des compagnies à leurs emblèmes respectifs. On constate de nos jours une continuité du système de valeurs martiales asafo, qui se manifeste dans les fonctions sociopolitiques assumées par ces groupes dans les communautés du Ghana actuel (K. A. Labi).

Quest (Lomé)
« L'Afrique et les modernités »
Vol. 12, n° 2, décembre 1998.

Quest consacre un dossier spécial à la question cruciale de l'invention d'une modernité africaine. Octave Nicoué Broohm s'interroge sur la signification à donner, dans la pratique, aux concepts de démocratie et d'ethnicité (« L'intellectuel, la modernité politique et l'alibi ethnique en Afrique »). Amévi Gbédédé Gbegnon étudie quant à lui l'impact de l'éducation dans le processus de modernisation des sociétés africaines. Il ne s'agit pas, dit-il, de « l'assimilation d'une civilisation ou d'un mode de vie différents et opposés aux usages traditionnels, mais de la participation à cet héritage commun à tous les peuples du monde que sont les valeurs modernes, un fond commun à caractère supranational » : autrement dit, l'univer-

salisation par le moyen de l'éducation. Dans « Pour une coopération scientifique décentrée, enraciner les réseaux de la recherche durable », Y. Akakpo préconise, devant les problèmes divers du monde scientifique en Afrique et pour « se donner les moyens de sa science », des réseaux décentrés et pragmatiques de coopération scientifique multidirectionnelle, Nord-Nord, Nord-Sud, Sud-Sud, Sud-Nord-Sud, etc. Antoine A. Nubukpo présente des réflexions sur la philosophie de l'Histoire, sur *le Même* et *l'Autre* dans le cas africain. « Changement écologique structurel et innovations écologiques au Togo : quelle perspective ethnique ? », de K. C. Dikenou, se propose de faire une analyse de l'état du capital naturel du Togo et de clarifier la notion de durabilité, dans le but non d'imposer une valeur morale, mais d'aider les décideurs et les populations à faire leur propre choix. Enfin, K. M. Kuakivi s'interroge sur le sentiment d'identité actuel des Africains, en soulignant la diversité des Afrique qui s'inscrivent, pour le meilleur et pour le pire, dans les flux de la globalisation.

Journal of Southern African Studies

Vol. 17, n° 1, mars 1991.

À noter, dans cette livraison du *Journal of Southern African Studies*, la contribution de V. Padayachee et R. Morel consacrée aux réseaux commerçants indiens en Afrique du Sud, « Indian merchants and Dukawallahs in the Natal economy, 1875-1914 ». L'objet principal de cet article est de montrer le rôle dynamique des commerçants indiens dans l'extension du réseau commercial du Natal à la fin du XIX^e siècle. Il décrit également l'instauration des premières mesures visant à restreindre leurs activités économiques et leurs droits à la ville. Les commerçants indiens arrivent à Durban à partir du début des années 1870, en provenance du nord-ouest de l'Inde, de l'île Maurice et d'Afrique orientale. Ils approvisionnent d'abord les communautés indiennes, de plus en

plus nombreuses dans la colonie. Ils diversifient ensuite leurs activités vers le commerce de gros pour les marchands européens (soieries, épices, bijoux), mais aussi vers le commerce de détail et la pratique du crédit auprès des Indiens, tout comme des Africains et de petits fermiers européens des zones rurales, largement exclus ou éloignés des réseaux bancaires officiels.

Les auteurs présentent des biographies de certaines figures emblématiques de l'époque, notables reconnus de la communauté. Ils montrent nettement les différences entre les commerçants aisés, regroupés en associations puissantes, cherchant à se démarquer socialement et politiquement des autres groupes sociaux indiens pour préserver leurs privilèges, et les Dukawallahs, petits marchands d'origine modeste, durs à la tâche, qui s'installent dans les petites villes et les zones rurales du Natal. Les réseaux financiers et marchands entre les grandes maisons de commerce et avec les Dukawallahs sont très serrés, en réponse à leur exclusion du système officiel mais aussi comme pratique délibérée, liée à des habitudes établies en Inde.

En conclusion, les auteurs décrivent comment les lois restrictives (maîtrise de l'anglais ou minimum d'éducation requis pour obtenir les licences de commerce...) ont surtout empêché l'émergence d'une classe commerciale africaine et comment les Indiens, grâce à leurs réseaux et au développement de leurs propres structures (éducatives notamment) ont pu en partie continuer à exercer et à prospérer. En l'absence de compétition des commerçants européens pour la clientèle indienne et africaine, le secteur commercial indien postérieur à 1914 bénéficie d'un « marché artificiellement protégé ». Les différences matérielles entre les commerçants indiens et la population africaine ont joué un rôle non négligeable dans la crispation des relations indo-africaines, révélées lors de sanglantes émeutes en 1949 et 1985.
